

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2020/2021

Pendant la période de crise sanitaire, les inscriptions doivent se faire en ligne ou dépôt des documents dans la boîte aux lettres de la mairie.

Afin de faciliter nos échanges, veuillez remplir le formulaire ci-dessous :

Nom- Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Documents nécessaires à l'inscription :

- Copie du livret de famille (page parents et enfant),
- Copie du carnet de santé (pages vaccinations),
- Pour la maternelle et les enfants non résidents à Arbonne-la-Forêt, fournir l'attestation d'inscription de la commune de Saint-Martin en Bière.

Joindre ce document ainsi que les pièces demandées ci-dessus soit :

- Par mail : mairie.arbonnelaforet@wanadoo.fr
- Dans la boîte aux lettres de la mairie d'Arbonne-la-Forêt.